



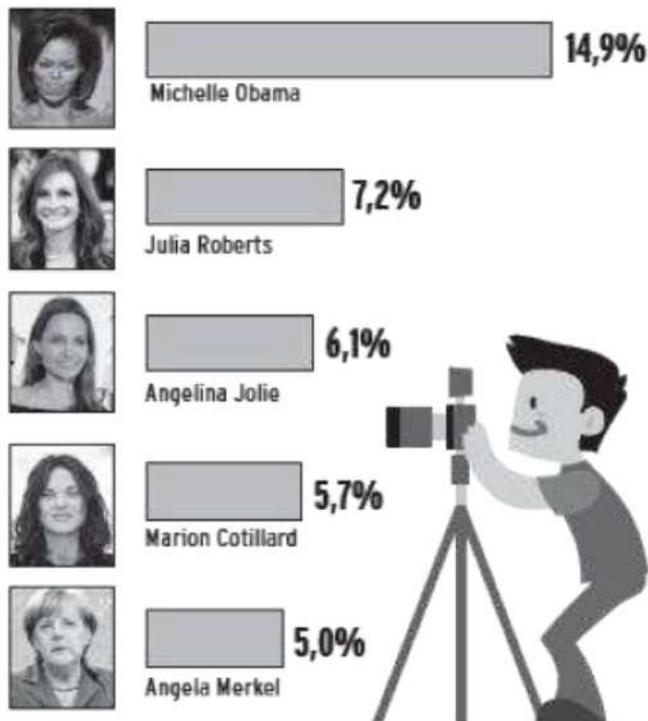
REVUE DE PRESSE

Samedi 21 avril 2018



Les personnalités les plus admirées des Français

Le TOP 5 des femmes les plus admirées



Source : Statista

Le TOP 5 des hommes les plus admirés



INFOGRAPHIE CL

Politique

Finances: la secrétaire d'État en Charente

Delphine Gény-Stephann (Photo AFP), la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, sera en Charente vendredi 27 avril prochain. C'est Thomas Mesnier, député LREM de la première circonscription de la Charente, qui l'a invitée à venir rencontrer les acteurs économiques du département. « Cette visite sera l'occasion de lui présenter les atouts économiques qui existent sur le territoire de Charente », selon un communiqué. La secrétaire d'État, qui participera à une table ronde à la préfecture suivie d'une visite d'entreprise,



échangera avec les acteurs économiques charentais sur le projet de loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et les transformations des entreprises). Ce projet de loi sera prochainement présenté en Conseil des ministres.

En difficulté, Adomicile 16 rejoint la Mutualité

L'association d'aide à domicile, en proie à des difficultés de gestion, veut passer dans le giron de la Mutualité. Vingt-sept emplois sont concernés.



Delphine Lamothe-Pelletier, directrice de la Mutualité, avec le président Yves Quentin. Gérard Bengulgui (à droite), est le président d'Adomicile 16.

Photo Renaud Joubert

Se rapprocher d'une structure solide pour ne pas mourir. L'association d'aide aux familles Adomicile 16, qui intervient dans le Grand-Angoulême et le Grand-Cognac (1), va progressivement intégrer la Mutualité française Charente (MFC). Une convention de gestion et de service court jusqu'au 31 décembre 2018. Un transfert en douceur: si le rapprochement est satisfaisant, l'association pourrait être totalement absorbée par le poids lourd de la santé en Charente l'an prochain. Vingt-sept

”

La vie associative va mal. On se rapproche d'autres structures ou on disparaît. J'ai le souci de protéger les emplois de nos personnels.

emplois sont concernés (vingt-deux équivalents temps plein).

«Nous n'avons plus assez d'administrateurs actifs», regrette Gérard Benguigui. Le président d'Adomicile 16 a vu les forces vives du bureau de l'association s'épuiser. Il rappelle le contexte tendu des dix dernières années: des finances en berne, «des hauts et des bas», et une volonté de trouver un partenaire, dès 2016, pour mutualiser les charges. «La vie associative va mal. Soit on se rapproche d'autres structures, soit on disparaît. J'ai le souci de protéger les emplois de nos personnels.»

Pour maintenir l'activité à flot, la MFC a mis une équipe sur le coup: Valérie Beaufour a été embauchée en tant que responsable de secteur, spécifiquement pour accompagner le personnel. Elle sera épaulée par Stéphane Volpato, directeur du pôle sanitaire et médico-social.

Un point d'étape cet été

«On connaît bien le métier du service à domicile, rappelle Yves Quentin, président de la Mutualité. On intervient chez 800 personnes chaque jour, pour des

soins, de l'aide ménagère.» «C'est une période d'analyse, poursuit la directrice, Delphine Lamothe-Pelletier. On doit répondre à cette question: dans quelle mesure est-on capable de les absorber? Nous allons devoir travailler avec la CAF [l'un des principaux financeurs de l'association, avec le conseil départemental, NDLR]. C'est un nouvel acteur pour nous.»

Pour autant, la Mutualité ne s'engage pas à absorber Adomicile 16 l'an prochain. «L'objectif est bien sûr d'y arriver, assure Delphine Lamothe-Pelletier. Mais nous pourrions aussi bien dire oui que non. Il y aura toujours une incertitude à la fin de l'année. L'aide à domicile reste un secteur dans un état assez critique.»

Les salariés d'Adomicile 16 ont rencontré les dirigeants de la MFC il y a deux semaines. Un point d'étape sera fait dans le courant de l'été.

(1) Adomicile 16 emploie 27 salariés: des techniciennes d'intervention sociale et familiale, des aides à domicile, auxiliaires de vie sociale. Pour des services variés: soutien aux parents; activités de la vie quotidienne (courses, ménage, repassage); aide à l'organisation (démarches administratives, gestion du budget familial); maintien à domicile...



la présidente de la Société protectrice des animaux (SPA) de Cognac (Photo archives CL), en appelle à la générosité des amis des bêtes, aujourd'hui. L'association organise une collecte de nourriture pour ses pensionnaires à quatre pattes de 9 h à 18 h dans la galerie de l'hypermarché Auchan à Châteaubernard. Pour ceux qui cherchent des animaux à adopter, le refuge du Bonbonnet, 22 chemin des Prés, à Ars, est ouvert du lundi au samedi de 13h30 à 17h15 (fermé dimanches et les jours fériés). Contact: 05 45 82 74 17.

■ Nathalie Cazenave,

la présidente des Dauphins cognaçais, le club de natation installé au centre aquatique de l'X'eau, invite les curieux à une séance de découverte du water-polo, à partir de mardi prochain. Rendez-vous aux Vauzelles de Châteaubernard à 19h30 pour une heure de nage et de jeux, accessible dès 7 ans. Il s'agit d'une nouvelle activité qui se tiendra chaque mardi. Le 24 avril, une séance d'essai gratuite est possible, sur réservation par téléphone: 06.04.65.75.93 ou par mail: cognacnatation@live.fr

■ Le dinosaure

du cirque Roger Lanzac rugira aujourd'hui et demain place de la Croix-Montamette à Cognac (derrière le parking de l'Espace 3000). Un T-Rex mécanique remplace les animaux sauvages dans ce nouveau spectacle. Séances à 16 h, billets de 5 € à 20 €, selon les gradins. Durées: 1h45.

■ Des élections municipales complémentaires sont organisées demain dimanche
■ Pour remplacer six conseillers qui ont démissionné ■ Dans un contexte tendu.

Javrezac: les habitants rappelés aux urnes

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Des problèmes à la mairie de Javrezac? Manquerait plus que ça! La maire, Pascale Belle, balaise la question du revers de la main. Élu en 2014, elle a pourtant vu démissionner six conseillers municipaux au fil des mois (1). Pour «des raisons personnelles ou familiales», indique-t-elle.

”

Des mises au placard, j'en ai connu. Je ne voulais plus voir ça.

Des séparations, des déménagements... Mais pas seulement. C'est la cinquième, en janvier, qui a obligé la commune à organiser des élections complémentaires demain (lire ci-dessous). Celle de Guy Leclercq, au conseil depuis 2014. Motif de la rupture: désaccord avec la maire.

C'est ce qu'il a expliqué au conseil municipal de janvier. «Je n'en veux pas à Pascale Belle mais je n'étais plus d'accord avec elle et je ne peux pas tout cautionner», indique le retraité, qui ne supportait plus l'ambiance à la mairie. Tendue, selon lui, depuis quelques mois. Sans vouloir mettre de l'huile sur le feu, il évoque «des secrétaires en pleurs à la mairie», régulièrement en ar-



«On ne peut pas être trop rigoureux (...) avec les affaires et les finances publiques», dit Pascale Belle, maire de Javrezac. Photo archives R.J.

rêt maladie longue durée. Une situation «violente» dans une petite commune comme Javrezac, juge-t-il. «Je suis à la retraite. Des mises au placard, j'en ai connu. Je ne voulais plus voir ça.»

Des secrétaires en détresse. Dossier sensible pour Pascale Belle. Le préfet a été alerté. Le CHSCT (2) du centre de gestion saisi. «Une médiation a été demandée mais le conseil municipal s'y est opposé», indique la maire. Un audit de gestion est en cours. «On attend les résultats.»

Selon nos informations, les deux titulaires, employés depuis 7 et

14 ans, se sentent malmenées. Dépossédées de leur travail depuis l'arrivée, il y a un an, d'une troisième collègue en contrat aidé.

Trois secrétaires pour 600 habitants

Contrat qui vient d'être renouvelé pour un an par le conseil municipal. «Trois secrétaires pour une commune de 600 habitants alors qu'on ne gère plus les cartes d'identité ou le plan d'occupation des sols...» Pour Guy Leclercq, c'est assez incompréhensible.

«Ça dépend de ce qu'on attend des secrétaires de mairie», rétorque Pascale Belle, qui veut former la relève et anticiper le départ à la retraite des secrétaires en poste. «La troisième s'investit et apporte beaucoup. J'espère la titulariser.» Et de préciser que «seulement deux des trois employés sont à plein-temps». En coulisses et anonymement, certains Javrezacais pointent l'autoritarisme de la maire comme source du conflit, qui n'est pas le premier à secouer la commune depuis son élection. La première moitié de mandat de Pascale Belle a été marquée par d'autres

dissensions. Avec les dirigeants du club de football qui avaient menacé de démissionner en bloc, las de ne pas être entendus dans leur quête de nouveaux vestiaires. Avec, surtout, les parents d'élèves de l'école Jean-Rostand lors de la lutte pour la sauvegarde de l'établissement, fermé depuis. Eux aussi, ouvertement en revanche, avaient vilipendé son comportement, jugé «despotique»; comme ils s'étaient offusqués de ses méthodes «directives». «Quelqu'un qui veut tout maîtriser, jusqu'à la surveillance de la cantine», résumait Daniel Vespi, l'un de leurs représentants. «On ne peut pas être trop rigoureux ou trop exigeant avec les affaires et les finances publiques», observe sans ciller l'intéressée, ravie d'avoir «vite trouvé» six remplaçants aux élus démissionnaires. Qui veulent bien communiquer avec la presse... à condition d'avoir l'autorisation de la maire.

(1) Jennifer Courpron, Frédérique Wilmart, Valérie Mespoüde, Mickaël Pierre Pierre dit Pluchon, Guy Leclercq et Gérard Langlet.

(2) Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Premier tour demain dimanche

Pour être élus, ils devront obtenir la majorité absolue. Pascale Belle n'y croit pas trop. «Je ne suis pas persuadée que les gens se déplacent. C'est le dernier week-end des vacances. On a fait un peu d'information, mais pas de placardage.» Six personnes doivent être élues pour compléter le conseil. Sont candidats: Stéphane Paurion, mécanicien soudeur; Lionel

Deberteix, retraité; Jocelyne Chevalier, employée de banque; Monique Lascaud, retraitée; Jean-Michel Urbain, retraité et Maggy Métois. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h. Le deuxième tour est prévu dimanche prochain. Un conseil municipal a d'ores et déjà été fixé au 14 mai pour mettre en place les délégations dans les commissions.

■ CHÂTEAUBERNARD

Succès de la soirée pizza-pyjama au centre de loisirs

Jeudi, vingt et un enfants âgés de 5 à 12 ans du centre de loisirs de Châteaubernard, ont passé une soirée et une nuit originales. Après leur journée d'activités, ils ont pris d'assaut la pizzeria ambulante venue tout spécialement pour eux. Et le pizzaiolo a eu fort à faire pour rassasier les enfants et les animateurs!

Dégustation pour tout le monde, puis veillée autour des jeux de société fabriqués au cours de la semaine. Enfin, chacun a déplié son sac de couchage avant de s'endormir ou chuchoter avec son voisin, C'est encore les vacances après tout!



Le pizzaiolo a eu fort à faire pour rassasier tout le monde.

Photo CL

■ COURBILLAC

Taux des taxes locales sans changement

Lors de leur dernière réunion, Gilles Ripoché, maire et le conseil municipal, ont voté le budget. Le taux des taxes locales reste inchangé: taxe d'habitation 12,11 %, foncier bâti 24,45 %, foncier non bâti 56,07 %. En section fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 585 300 euros. En section investissement, les dépenses et les recettes s'affichent à 109 200 euros.

Subventions aux associations. Le club du 3^e âge, l'association de gymnastique, l'amicale des chasseurs et l'ASPTT recevront chacune 350 euros; le comité des fêtes 1 500 euros; l'association des parents d'élèves 100 euros et 550 euros ont été votés pour financer les voyages scolaires.

Logement communal. Les travaux qui concernent le logement sur la place de l'église se terminent. L'habitation sera mise à la location à partir du 1^{er} mai.

Projets. Les élus ont passé en revue quelques projets pour l'année. Sont programmés: l'achat d'une sono, des vitrines d'affichage pour les villages, la remise en état de deux registres d'état civil. La commune prévoit aussi la remise en état de la fontaine d'Herpes avec l'achat d'une nouvelle porte; des travaux d'isolation murale à la salle des fêtes, ainsi que le changement des menuiseries des fenêtres, des travaux de voirie subventionnés dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux communes (Fdac).

■ Calitom s'apprête à mettre en place la collecte robotisée des sacs noirs dans les deux CDC du Sud-Charente ■ De nouvelles habitudes à prendre pour les usagers.

La collecte des déchets se robotise en Sud-Charente



La démonstration du nouveau matériel a eu lieu en présence des élus à Montboyer.

Photo CL

Les communautés de communes (CDC) des 4B et de Lavalette-Tude-Dronne ont décidé d'opter pour une collecte des ordures ménagères dite robotisée. Une démonstration de ce système, qui modifiera les habitudes prises par les habitants du territoire, a été présentée jeudi après-midi à Montboyer.

Car d'ici la fin de l'année, le ramassage des sacs noirs de tout le secteur du Sud-Charente se fera grâce à une benne équipée d'un bras latéral robotisé, manié par le conducteur opérateur depuis son poste de conduite.

Cette solution de ramassage couvre déjà aujourd'hui la totalité du territoire de la communauté de Val-de-Charente.

De nombreuses communes sud-charentaises ont déjà opté pour l'implantation de bacs de regroupement, afin de préserver leur voirie. Avant le déploiement complet de cette nouvelle formule de collecte des déchets, quelques petits aménagements seront toutefois nécessaires: zones de ramassage à droite et parallèles à la route, à bonne distance de tout obstacle et sur une

surface horizontale, plate et dure. «Il est indispensable que toutes les communes d'un même circuit procèdent aux travaux de réaménagement», explique Olivier Chamouleau, responsable collecte de Calitom, le service public des déchets de la Charente. Pour ces raisons, deux circuits sont actuellement opérationnels, autour de Montboyer et à Saint-Aulais-la-Chapelle Condéon.

La fin des sacs noirs isolés en bord de route

Pour les autres communes, terminé le ramassage des sacs noirs déposés à même le sol, mais une autre solution existe.

«Cette nouvelle technologie permet également la collecte des bacs individuels», rassure Olivier Chamouleau, qui ajoute: «Les usagers pourront faire la demande auprès de leur municipalité pour obtenir gratuitement un bac fourni par la société Suez». Cela restera marginal et organisé avec le sous-traitant collecteur des déchets ménagers. Pour le bon déroulement de la collecte automatisée, les usagers devront respecter quelques con-

”

Le coût moyen annuel des collectes des déchets ménagers est de 26,50 euros par habitant. Le nouveau système va engendrer une diminution de 20 %.

signes: ne pas disposer leur poubelle près d'un éventuel obstacle pour le robot (boîte aux lettres, clôture, borne à incendie, place de parking où pourrait stationner une voiture...). Mais pour les habitants, cela entraîne surtout des économies sur le coût des collectes. Avec diminution sur la feuille d'impôts locaux.

«Actuellement, le coût moyen annuel des collectes des ordures ménagères est de 26,50 euros par habitant. Le nouveau système va

engendrer une diminution de 20 %, soit à peu près 5 euros», explique Jean-Jacques Puydoyeux, délégué communautaire et vice-président de Calitom, qui précise que la collecte des sacs jaunes, le traitement des déchets et l'accueil viennent s'ajouter aux frais des contribuables.

Si cette nouvelle collecte robotisée restera majoritaire en Sud-Charente, un ramassage traditionnel avec un camion et un rippeur continuera cependant dans certains bourgs, et non des moindres. C'est le cas notamment d'Aubeterre, Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

«Il s'agit essentiellement des centres-bourgs avec des artères trop étroites et où il existe aussi un problème de stationnement», précise Olivier Chamouleau.

Ce nouveau mode de collecte permet aussi d'améliorer la sécurité des agents et de limiter le nombre d'accidents du travail, surtout pour des personnels qui par définition portent des charges à longueur de journée avec toutes les incidences possibles sur l'état physique des rippeurs.

Jean-Marc COIFFARD

Tolbiac: les CRS mettent fin au blocage

- Le blocage du site universitaire parisien de Tolbiac a été levé hier
- Aucun blessé ne serait à déplorer
- Les dégâts sur le site se chiffrent «à plusieurs centaines de milliers d'euros» selon l'université.

A Tolbiac, au moins une centaine de CRS ont pénétré à 5h sur le site appelé Pierre Mendès-France, une tour de 22 étages occupée depuis le 26 mars, pour évacuer la centaine d'occupants présents sur place. Ils ont notamment essuyé des jets de bouteilles de verre et autres projectiles. Guettant une intervention policière, certains occupants se réclament de «la Commune libre de Tolbiac», en référence à la période insurrectionnelle de la Commune de Paris, se sont retranchés à l'intérieur, tandis que d'autres tentaient de s'enfuir en escaladant la grille. L'opération, qui a pris fin vers 6h, s'est déroulée dans le calme, selon la préfecture de police (PP). Mais de nombreux étudiants évacués ont dit avoir été matraqués et insultés par les CRS, alors qu'ils n'opposaient aucune résistance. «On n'a pas fait acte de résistance», a dit un des occupants, cagoulé, en précisant que les oc-

cupants avaient été surpris pendant leur sommeil. Tags dans les amphis, matériel informatique détruit, matelas et détritres en tous genres par terre:

les trois semaines d'occupation ont laissé des traces à Tolbiac. «C'est du jamais vu et je suis là depuis 1981», se désolait un membre de la direction. Le site sera fermé jusqu'à nouvel ordre, en attendant sa remise en état. Les étudiants ne pourront «probablement» pas être accueillis à Tolbiac avant la rentrée de septembre, a estimé vendredi le directeur du site, Florian Michel. Les partiels prévus à partir du 2 mai auront bien lieu - une semaine supplémentaire a été ajoutée, jusqu'au 26 mai -, non pas à Tolbiac mais dans d'autres centres universitaires de Paris et région parisienne. Le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a salué «la réussite de cette opération dans un contexte d'intervention délicat» tandis que Frédérique Vidal a jugé «très important que les choses puissent revenir à la normales».

«Immense soulagement»

L'intervention des forces de l'ordre avait été réclamée dès le 9 avril par Georges Haddad, président de l'université Paris-I dont dépend Tolbiac, inquiet de la situation après la découverte de cocktails Molotov sur le site. Haddad a fait part de son «immense soulagement» après l'évacuation, «heureux qu'il n'y ait eu aucun blessé». D'autres sources font cependant état d'un blessé grave. Il a évalué le coût des «dégrada-



Une seule personne a été interpellée, pour outrage et rébellion sur le campus de Tolbiac le 20 avril.

Photos AFP

tions» à «plusieurs centaines de milliers d'euros».

Dans un premier temps, la préfecture de police n'avait pas accédé à sa demande de recourir à la force publique. Compte tenu de la «particularité topographique» du site, «c'est presque plus dangereux (d'intervenir) que de ne pas intervenir», avait expliqué dimanche Emmanuel Macron. Le syndicat de droite UNI, qui avait déposé plusieurs recours en justice infructueux pour contraindre les forces de l'ordre à intervenir, a salué l'évacuation. Deuxième syndicat étudiant, l'Unef a en revanche condamné

le recours à la force.

Le député La France insoumise Alexis Corbière a dénoncé «une mise en scène», et le NPA déploré des «violences policières inacceptables».

Par ailleurs, le blocage qui avait perturbé Sciences Po Paris pendant la semaine a été levé hier. Deux autres Instituts d'études politiques (IEP), ceux de Rennes et Lille, étaient toujours partiellement bloqués.

À Avignon, les manifestants (majoritairement non-étudiants) qui occupaient un amphithéâtre du campus Hannah Arendt depuis mercredi soir ont quitté les lieux.

La tenue des examens: le «défi» de Macron

Emmanuel Macron (Photo AFP) a joué la fermeté sur la question des universités en faisant d'une de ses priorités le bon déroulement des



examens. «Le défi pour les prochains jours (...) c'est de permettre la tenue des examens dans de bonnes conditions», a déclaré le chef de l'Etat lors du Conseil des ministres quelques heures après l'évacuation de la faculté parisienne de Tolbiac, selon ses propos rapportés par le porte-parole. «Il incombera» à la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal de le relever, «avec un travail à réaliser en particulier avec la conférence des présidents d'universités», a-t-il précisé. «C'est une infime minorité qui bloque les universités, et il n'est évidemment pas question qu'ils puissent mettre en péril les examens, qu'ils puissent mettre en péril la sécurité des étudiants ou parfois même leur propre sécurité», a insisté Benjamin Griveaux. «Et donc c'est au cas par cas, dans un échange nourri entre les présidents d'universités et les forces de l'ordre que se décideront ou pas des évacuations à venir», a poursuivi le porte-parole, en réponse à une question.

«C'est du jamais vu et je suis là depuis 1981.»

cupants avaient été surpris pendant leur sommeil. Tags dans les amphis, matériel informatique détruit, matelas et détritres en tous genres par terre:

NDDL

Un pas vers la régularisation

Pour la première fois depuis le début de l'opération d'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) les occupants ont effectué un premier pas vers une éventuelle régularisation, en déposant hier 40 dossiers en préfecture, à Nantes, dont 28 purement agricoles. «Nous voulons stopper l'escalade de la tension sur la zone et obtenir enfin le temps nécessaire au dialogue et à la construction du projet que nous défendons», a déclaré l'un des huit représentants à l'ex-projet d'aéroport, à l'issue d'une réunion technique de plus de deux heures à la préfecture, uniquement consacrée aux futurs projets agricoles.

Justice: le gouvernement lance le tribunal criminel

La garde des Sceaux Nicole Belloubet (Photo AFP) a présenté hier en Conseil des ministres son vaste projet de réforme de la justice, très contesté. «L'état de nos juridictions et de nos prisons ne répond pas aux attentes des citoyens», constate la garde des Sceaux dans l'exposé des motifs du projet de loi de programmation pour la justice 2018-2022. Il faut donc «rétablir la confiance de nos concitoyens dans notre justice», «rendre plus effectives les décisions des magistrats». «L'ambition» est de «construire une justice plus simple, plus efficace, plus accessible au bénéfice des justiciables», a déclaré la ministre lors d'un point de presse. Le budget de la justice devrait fortement augmenter, pour passer de 6,7 milliards d'euros en 2017 à

8,3 milliards en 2022, dont une grande partie sera destinée aux prisons. Il y aura au total 6.500 créations d'emplois en cinq ans. Mais, selon l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), ce chiffre inclut la création de «seulement» 400 postes de magistrats et environ 180 fonctionnaires de greffe. La mobilisation contre cette réforme n'a pas faibli depuis février. L'USM et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont manifesté côte à côte, ce qu'ils n'avaient pas fait depuis 2011, sous la présidence Sarkozy. Des milliers d'avocats ont participé à une manifestation nationale à Paris le 11 avril. Dans un communiqué commun, les principaux syndicats ont dénoncé un «démantèlement de la justice au bénéfice d'économies de bouts de chandelle». «Tout est

fait pour le parquet et la police», critique la bâtonnière de Paris, Marie-Aimée Peyron. La garde des Sceaux et le Premier ministre Edouard Philippe avaient ouvert en octobre cinq grands chantiers: la simplification des procédures pénale et civile, l'organisation territoriale, la numérisation, le sens et l'efficacité des peines.

Tribunal criminel

Le projet proscrit les détentions courtes qui sont «désocialisantes» et «conduisent à la récidive», selon Nicole Belloubet, mais assure l'application de celles de plus d'un an, tout en multipliant les alternatives en milieu ouvert. L'objectif n'est plus de 15.000 nouvelles places de prison comme promis pendant la campagne électorale, mais de 7.000



places d'ici 2022. Autre grande annonce: l'expérimentation d'un tribunal criminel départemental. A mi-chemin entre cour d'assises et tribunal correctionnel, il jugera des crimes allant jusqu'à 20 ans de réclusion, comme les vols ou les vols avec arme. Il sera composé de magistrats uniquement et non de jurés populaires. Environ 57 % des affaires actuellement jugées aux assises (sur un total de 2.000) seront concernées.

Lancement des voitures-radar privées

Les premières voitures privées équipées de radars vont commencer lundi dans l'Eure à flasher les automobilistes en excès de vitesse, un dispositif qui sera étendu à toute la France métropolitaine d'ici à 2020, a annoncé vendredi la Sécurité routière.

«Le système va commencer à fonctionner lundi sur les routes de l'Eure avec cinq véhicules qui vont commencer à flasher», a expliqué Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière lors d'une conférence de presse à la préfecture à Évreux.

Il sera progressivement étendu à la Normandie avec 26 véhicules. L'objectif est que ces véhicules soient «opérationnels à l'été» pour la région, a précisé la délégation interministérielle.

A partir de 2019 et jusqu'en 2020, le dispositif sera déployé sur toute la France métropolitaine, avec «l'objectif d'avoir 383 véhicules opérationnels», selon la



Le système est expérimenté depuis début 2017 dans l'Eure mais les voitures-radar y circulent jusqu'à présent sans flasher. Photo AFP

même source. Actuellement affectées aux gendarmes et aux policiers, ces voitures vont progressivement être transférées au privé, même si elles restent propriété de l'État.

L'idée est «d'augmenter la capacité de flasher», a précisé Emmanuel Barbe. L'objectif assigné aux sociétés privées sera en effet d'opérer 8h par jour, tous les jours, y compris les jours fériés et la nuit, alors que le temps d'utilisation quotidien de ces véhicules est aujourd'hui de 1h30, se-

lon la délégation.

Mais il n'y aura «pas de rétribution au nombre de flashes», a assuré Emmanuel Barbe. «On rémunère la société uniquement pour conduire sur les itinéraires prévus par l'État. La rémunération est fondée uniquement sur le nombre de kilomètres à parcourir sur un mois donné», a-t-il souligné.

Si la société effectue plus d'heures que demandé, elle «devra payer une lourde pénalité», précise l'Etat dans un communiqué.

Cet après-midi



Beau temps

Le soleil et la chaleur sont encore au programme. A noter qu'une légère brise marine d'Ouest à Nord-Ouest finit par se lever sur la côte et rafraîchir l'atmosphère.

Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



Vendredi



Emploi : la tendance à la reprise se confirme

SOCIAL La publication des premiers chiffres 2018 du chômage est prévue mercredi. Les études publiées ces dernières semaines font état d'une amélioration de la situation

DOSSIER RÉALISÉ
PAR PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Les chiffres du chômage ne sont plus publiés tous les mois depuis la fin de l'année dernière. Les statistiques du marché du travail qui seront rendues publiques ce mercredi 25 avril vont donc constituer les premières données officielles sur la situation de l'emploi en ce début 2018 et devraient, à ce titre, être largement commentées. Mais les différents indicateurs diffusés ces dernières semaines vont déjà tous dans le même sens et confirment que la situation de l'emploi s'améliore progressivement en France et dans la région.

Taux de chômage en baisse

Au quatrième trimestre 2017, le taux de chômage, au sens du BIT (Bureau international du travail), a reculé à 8,6 % en France, hors Mayotte, et s'est établi à 8,4 % de la population active en Nouvelle-Aquitaine, son niveau le plus bas depuis 2011. Pour la région, c'est un repli de un point sur une année, même si la Nouvelle-Aquitaine comptait encore fin 2017 293 000 demandeurs d'emploi de catégorie A et 514 000 pour les catégories A, B et C, selon les dernières publications de Pôle emploi.

Cette inversion de la courbe touche tous les départements néo-aquitains, mais dans des proportions variables. Dans les cinq départements de l'ex-Aquitaine, le chiffre oscille entre 7,4 % dans les Pyrénées-Atlantiques et 9,4 % en Dordogne. Dans la grande région, ce sont les Deux-Sèvres qui réalisent la meilleure performance avec un taux de chômage de 6,7 %, qui s'approche de ce qui est considéré comme un niveau de plein-emploi.

Plus de 20 000 créations

Dans sa dernière note de conjoncture Stat, l'Urssaf Nouvelle-Aquitaine précise que la région comptait ainsi 1,3 million de salariés fin 2017, ce qui correspond à une hausse de 0,4 % sur un trimestre, conforme à la tendance nationale, et de 1,6 % sur un an.

Sur l'ensemble de 2017, le nombre de créations nettes de postes dans la région s'élève à 22 600, l'Aquitaine concentrant à elle seule 90 % de ce volume. Le secteur de l'hôtellerie-restauration a été le plus dynamique sur l'ensemble de l'année, avec un total de créations nettes de 3 700 postes, devant l'administration et les services administratifs et de soutien qui en totalisent 3 400 et la construction qui en affiche 2 650.

Pour l'emploi salarié marchand non agricole, la progression sur le dernier trimestre 2017 a été de 0,4 % selon la note de conjoncture que vient de diffuser l'Insee Nouvelle-Aquitaine. La Gironde reste le département le plus dynamique, avec une progression de 1 % sur un trimestre, mais l'emploi augmente aussi dans les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne, Lot-et-Garonne et Charente-Maritime.

Il reste stable en Charente et se replie dans les Landes pour le deuxième trimestre consécutif, partiellement en raison de la grippe aviaire. « Sur un an, tous les secteurs sont en hausse dans la région », précisent les auteurs de la note. « L'emploi s'accroît dans la construction, reste dynamique dans le commerce et il progresse également dans l'industrie, pour la première fois depuis le début des années 2000. »

Projets en hausse pour 2018

Si l'on en croit l'enquête Besoin en main-d'œuvre, réalisée par Pôle emploi et le Credoc, la situation devrait continuer à s'améliorer au cours des prochains mois. Selon cette étude, rendue publique la semaine dernière, les employeurs sont plutôt optimistes.

En Nouvelle-Aquitaine, ils prévoient d'embaucher 225 000 personnes. Cela représente une hausse de 33 000 projets et de plus de 17 % par rapport à 2017. Le département de la Gironde concentre, à lui seul, plus du quart de ces intentions d'embauche (29 % exactement). Sur l'ensemble de la région, c'est le secteur des services qui apparaît, et de très loin, comme le recruteur numéro 1, puisqu'il totalise plus de la moitié des projets de recrutement pour 2018.

Le nombre d'entreprises qui prévoient d'embaucher (26 %) est, quant à lui, en augmentation de trois points par rapport à 2017 et de huit points par rapport à 2013. Depuis la création de cette enquête, en 2002, c'est la première fois que le seuil des 25 % est franchi. Le nombre d'intentions d'embauches progresse pour toutes les tailles d'établissements, mais de façon plus importante dans les grandes entreprises, la progression dépassant 60 % pour celles de plus de 200 salariés. 70 % des projets de recrutement restent toutefois issus des établissements de moins de 50 salariés.



Au quatrième trimestre 2017, le taux de chômage était de 8,4 % en Nouvelle-Aquitaine. Son niveau le plus bas depuis 2011. PHOTO STÉPHANE LARTOÛE/A SUD OUEST

Recrutements : saisonniers ou pas ?

EMBAUCHES Pour la première fois depuis 2014, les projets non saisonniers sont majoritaires

La moitié des projets de recrutement 2018, recensés par Pôle emploi dans son enquête Besoin en main-d'œuvre, sont concentrés sur 15 métiers. D'ouvrier agricole à caissier en passant par cuisinier, agent d'entretien de locaux ou aide-soignant. Dans 11 de ces 15 métiers, plus de la moitié des embauches programmées sont à caractère saisonnier.

Augmentation des CDI

En lien avec la surreprésentation du secteur agricole, la proportion de projets saisonniers est, en effet, plus importante en Nouvelle-Aquitaine (46 %) qu'au niveau national (35 %). Mais le nombre de projets de recrutement non saisonniers (+28 %) augmente nettement plus que les intentions d'embauches saisonnières (+7 %). Et pour la première fois depuis 2014, la part des projets non saisonniers devient majoritaire dans la région.

Autre enseignement de cette enquête : 30 % des intentions d'embauche sont envisagées en contrat à durée indéterminée (CDI), une proportion en hausse de deux points par rapport à l'année précédente. « 28 % des postes concernent des contrats de six mois ou plus. Les emplois durables sont donc majoritaires avec 58 %, contre moins de 50 % en 2017 », précisent les auteurs du document.

Industrie et construction

Tous types de contrats confondus, l'agriculture et l'agroalimentaire reste le secteur qui connaît la part d'établissements recruteurs la plus élevée : 33 %. Mais ce chiffre progresse d'un point seulement, par rapport à 2017.

L'augmentation sur un an dépasse en revanche deux points pour le commerce, trois points pour les services, cinq points pour l'industrie manufacturière et même six points pour la construction. Malgré ces chiffres,



L'agriculture est le secteur qui embauche le plus de saisonniers. PHOTO ARCHIVES T.D./A S O

l'industrie manufacturière et la construction sont les secteurs qui rassemblent le moins d'intentions d'embauches, respectivement 13 000 et 11 800, très loin derrière les services (126 500) ou l'agriculture et l'agroalimentaire (46 100).

Employeur cherche candidats

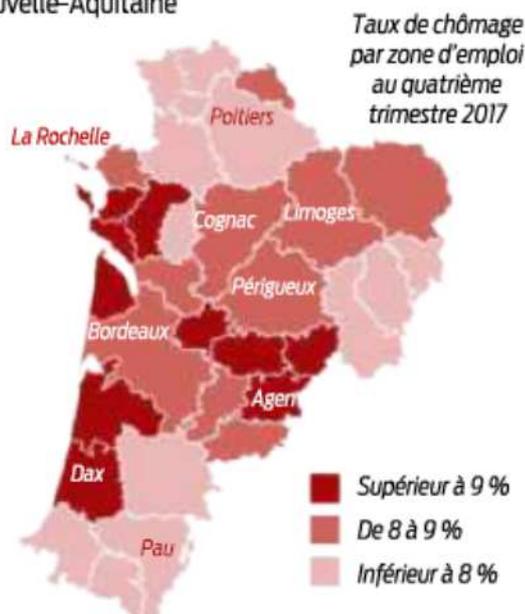
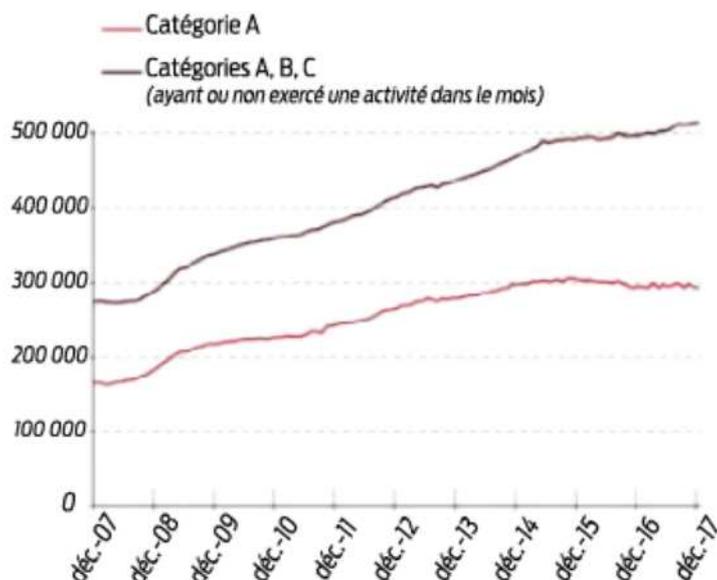
Hermès, qui souhaite monter un atelier de maroquinerie en Gironde, a choisi de s'implanter à Saint-Vincent-de-Paul : 250 emplois devraient y être créés. Ubisoft, le champion français des jeux vidéo s'est installé à Bordeaux, où il a recruté quelques dizaines de collaborateurs. Mais il devrait à terme, employer 200 personnes sur le site. À Poitiers, c'est 300 emplois que Forsee Power envisage de créer à l'horizon 2021, sur son nouveau site de fabrication de batteries pour le secteur des transports. Depuis la fin de l'année dernière, plusieurs annonces spectaculaires de créations d'emplois ont eu lieu dans la région et principalement en Gironde.

Mais c'est un mal français bien connu : toutes les offres d'emploi ne sont pas faciles à satisfaire. Même dans un contexte de chômage important les entreprises peuvent avoir du mal à recruter. Presque la moitié des employeurs de Nouvelle-Aquitaine, qui envisagent d'embaucher cette année, estime que leur projet de recrutement sera difficile à concrétiser. Le manque d'attractivité des postes proposés, l'absence d'une formation adéquate des candidats ou leur mobilité insuffisante expliquent en partie ce phénomène. Plus d'un demandeur d'emploi sur trois se considère comme peu mobile, ce qui signifie qu'il est prêt à écarter toute proposition qui le conduirait à accepter un emploi situé à plus de 15 kilomètres ou de 30 minutes de son domicile.

Aujourd'hui, le taux de chômage des Français sans diplôme atteint 18 %, contre moins de 6 % pour les titulaires d'un diplôme bac + 2 et équivalent. Dans la région, plus de la moitié des demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur au CAP ou au BEP, un peu plus de 10 % ont un niveau bac + 2 et presque autant un niveau supérieur. Le diplôme ne constitue toutefois plus la seule clé pour accéder à l'emploi. Le gouvernement et Pôle emploi veulent parier de plus en plus sur les compétences qui peuvent contribuer à accorder l'offre à la demande. Aujourd'hui déjà, 37 % des demandeurs d'emploi retrouvent un poste dans un métier qui n'était pas le leur auparavant et 46 % trouvent un travail différent de celui qu'ils recherchaient.

100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en dix ans...

Demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine



	Demandeurs d'emploi en catégorie A		Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	
	Déc. 2017	Évolution sur 1 an	Déc. 2017	Évolution sur 1 an
Charente	17 300	-1,1%	30 970	+3,9%
Charente-Maritime	32 930	-0,9%	58 220	+4,3%
Dordogne	20 630	-2,3%	34 280	+2,0%
Gironde	90 040	+0,6%	152 800	+4,5%
Landes	20 790	+3,0%	36 870	+5,7%
Lot-et-Garonne	16 900	+0,7%	29 690	+4,0%
Pyrénées-Atlantiques	30 670	+0,6%	54 790	+4,5%
Nouvelle-Aquitaine	293 370	-0,5%	514 300	+3,7%
France métropolitaine	3 451 400	-0,5%	5 612 300	+2,7%

... mais le chômage entame sa décrue depuis deux ans

Évolution du taux de chômage



Six régions françaises ont un taux de chômage inférieur à celui de la Nouvelle-Aquitaine.

Davantage de postes créés dans le secteur tertiaire

Variations trimestrielles de l'emploi par grand secteur



1 261 336 salariés
en Nouvelle-Aquitaine
(+1,7% sur un an)

dont

264 767 dans l'industrie (+0,3%)

120 386 dans la construction (+2,2%)

61 587 en intérim (+5,4%)

814 596 dans le tertiaire (+1,9%)

Données : Direccte, Pôle Emploi

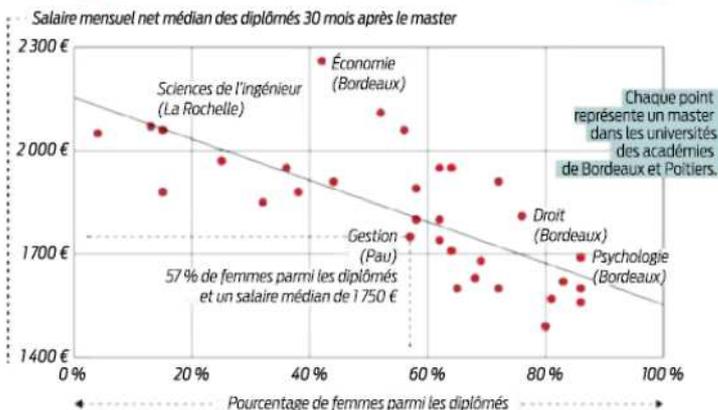
Infographie

Les formations universitaires mènent aussi à l'emploi

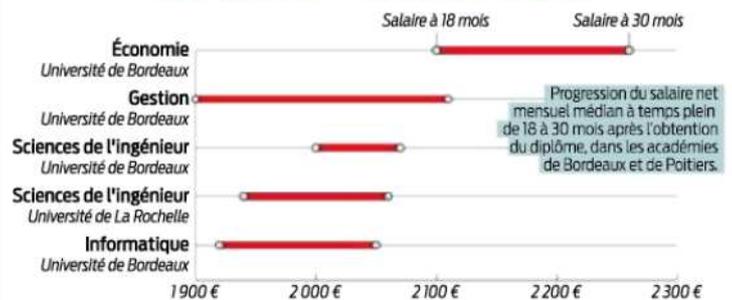
À ceux qui estiment que les filières universitaires ne sont pas suffisamment « professionnalisantes », la dernière enquête du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vient rappeler que **91 % des diplômés d'un master en 2014 occupaient un emploi en décembre 2016**, soit 30 mois après leur sortie de l'université.

C'est mieux que les promotions précédentes : le taux s'élevait à 89 % pour la promo 2012 et à 90 % pour celle de 2013. Mais les écarts de rémunération et la stabilité des postes varient fortement selon les filières.

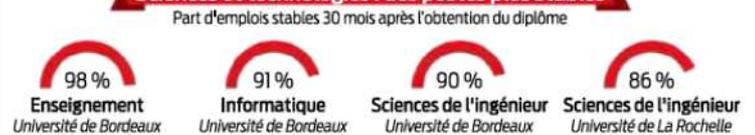
Des revenus plus bas pour les masters les plus féminisés



Les meilleurs salaires après un master



Sciences et technologies : des postes plus stables



Sciences humaines : moins de postes à temps plein



Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Synthèse : Clément Fourcade Infographie

Les zadistes se plient à la règle

NOTRE-DAME DES LANDES Face au risque d'expulsion, des zadistes reprennent le dialogue

Nicolas Hulot l'a dit mercredi, à Nantes, à une délégation d'opposants à l'ex-projet d'aéroport, Édouard Philippe l'a posé avec force devant l'Assemblée nationale : la régularisation individuelle des zadistes est à prendre ou à laisser. Si les intéressés ne s'y sont pas pliés d'ici lundi, les expulsions reprendront.

Après avoir repoussé cette procédure, les zadistes qui ont des activités agricoles et/ou artisanales ont fait un pas en avant. Lors d'une ultime rencontre hier après-midi à la préfecture de Nantes, 40 dossiers nominatifs ont été déposés, dont 28 projets agricoles.

C'est un préalable à une éventuelle convention d'occupation. Mais celle-ci n'est en rien garantie. Selon la préfète de Loire-Atlantique, Nicole Klein, sept projets agricoles devraient aboutir sans encombre sur les 28 déposés, 18 autres sont bien avancés. Il y en a donc trois

hors des clous. La préfecture reste ouverte à la réception d'autres dossiers jusqu'à lundi, terme de l'ultimatum.

Des fractures dans la ZAD

Ce signe de bonne volonté atteste surtout des dissensions grandissantes au sein de la ZAD de Notre-Dame des Landes. S'ils souhaitent une gestion collective des terres, les néo-agriculteurs du bocage ne veulent pas prendre le risque d'une expulsion manu militari qui ruinerait des années de (vrai) travail. À l'opposé, les éléments les plus radicaux rêvent avant tout d'en découdre avec les forces de l'ordre et ne sont prêts à aucune concession.

Beaucoup, parmi les « historiques » de la lutte, sont exaspérés par les violences récurrentes sur les lieux. Ainsi Julien Durand, la voix de l'Acipa, la principale association anti-aéroport, qui exprimait son



À la sortie de la rencontre avec la sous-préfète. PHOTO OUEST FRANCE

ras-le-bol hier chez nos confrères de « Ouest France ». Reste qu'à la sortie de la réunion, hier, la délégation d'opposants a redit son refus du tri des projets d'installation. Ultime baroud d'honneur ou signe avant-coureur de l'affrontement ?
Jean-Denis Renard

Le Gouvernement lance une réforme contestée

JUSTICE La garde des Sceaux Nicole Belloubet a présenté hier en Conseil des ministres son vaste projet de réforme de la justice, déjà très contesté. Le budget de la justice devrait fortement augmenter, pour passer de 6,7 milliards d'euros en 2017 à 8,3 milliards en 2022, dont une grande partie sera destinée aux prisons. 6 500 créations d'emplois sont prévues, sur cinq ans. Mais, selon l'Union syndicale des magistrats, ce chiffre n'inclut la création que de 400 postes de magistrats et environ 180 fonctionnaires de greffe.



BARBEZIEUX (16)

Un passage piéton en 3D expérimenté

Après Jonzac, en Charente-Maritime, Barbezieux est la première ville charentaise à tester le passage piéton en 3D. Censé provoquer une illusion d'optique et donner l'impression du volume à l'automobiliste (qui en profiterait pour ralentir), ce passage piéton d'un nouveau genre a été tracé sur le boulevard Chanzy par la société CPS Marquage Charente PHOTO LOIC DEQUIER

Barbezieux teste le passage piéton en 3D

VOIRIE Afin de faire ralentir les automobilistes à l'approche d'un passage piéton, la Ville mise sur la 3D. Une première en Charente



Le passage piéton en 3D a été tracé sur le boulevard Chanzy. PHOTO LOÏC DEQUIER

L'illusion d'optique ne saute pas immédiatement aux yeux. Pourtant le passage piéton en trois dimensions tracé mardi après-midi boulevard Chanzy, à Barbezieux, semble bien flotter au-dessus du sol. « L'effet visuel du trompe l'œil est atténué car il a été adapté aux deux sens de circulation », admet Christian Gasteboix, le gérant de la société CPS Marquage Charente. C'est l'entreprise basée à Pérignac, à côté de Blanzac, qui a réalisé les travaux.

« Il n'existe qu'un seul fournisseur en France dans le Maine-et-Loire qui propose cette technique composée de quatre jeux de couleurs dont du jaune. » Un marquage contrasté par rapport à la palette de gris et de noirs qui simule un obstacle, destiné à attirer l'attention de l'automobiliste. « Exactement comme le ferait un radar pédagogique qui rappelle aux distraits qu'il faut ralentir », explique Christian Gasteboix.

Il s'agit d'une première en Charente. Le procédé a tapé dans l'œil de la Ville de Barbezieux pour faire ralentir les automobilistes et protéger les piétons. Benoît Delatte, adjoint à l'urbanisme explique : « On avait déjà supprimé une place de stationnement à cet endroit car les véhicules garés masquaient les piétons. Tous les moyens sont bons et pourquoi pas celui-là. »

En zone 30

Régulièrement interpellé par des comités de quartier et les habitants à propos des excès de vitesse, l'élu s'est laissé convaincre par le gérant de CPS Marquage Charente pour tester le dispositif. À raison pour José Da Silva. Le commerçant est aux premières loges boulevard Chanzy. Le passage piéton s'étire juste devant son épicerie. « Avec le lycée et les écoles dans le quartier, beaucoup de jeunes et d'enfants empruntent le passage piéton, ça circule souvent très juste. Les voitures forcent

le passage et les gamins sont souvent étourdis absorbés par leur smartphone. » L'épicier a été témoin de plusieurs accrochages. « À chaque fois tout s'est bien terminé heureusement sans trop de bobos. »

La commune de Chalais avait aussi été séduite par le procédé. Mais envisagé sur une route départementale, il ne s'est pas concrétisé. « Le dispositif n'a pas encore reçu de certification ni d'homologation et il n'est donc pas reconnu par les Départements, déplore Christian Gasteboix. Mais on peut l'installer dans des zones à 30 km/h. À plus grande vitesse, la 3D pourrait être dangereuse. Des automobilistes risqueraient de donner des coups de volant sous l'effet de surprise. » La mairie va se donner du temps pour évaluer le dispositif et l'étendre ou non dans le reste de la ville notamment Voie de l'Europe, route de grand passage.

Delphine Lamy

COGNAC / MERPINS

L'avenue de Royan passe en sens unique



Les travaux visant à construire un giratoire en haut de l'avenue de Royan ont débuté cette semaine. Conséquence : la circulation se fait en sens unique jusqu'en août. Seuls les automobilistes allant de Cognac vers Merpins peuvent emprunter cet axe. Dans l'autre sens, il faut prendre une déviation conduisant au rond-point de la BA 709. PHOTO J.G.

Changement de têtes chez les pompiers



LE PIÉTON

SECOURS Le capitaine Christophe Reiller, qui dirigeait la compagnie de Cognac, devient chargé de mission pour la nouvelle école du feu de Jarnac. Son successeur est David Bardin

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

De nouvelles têtes et de nouveaux défis. À l'échelle du département, plusieurs membres du Sdis (Service départemental de secours et d'incendie) ont obtenu des mutations (lire ci-contre). Cognac est également concerné par ces mouvements. Arrivé comme adjoint au commandant de la compagnie en 2007, et devenu numéro 1 en 2013 au départ de Philippe Jardot, le capitaine Christophe Reiller quittera ses fonctions à la fin du mois. « Le directeur du Sdis m'a proposé de devenir chargé de mission pour la mise en œuvre de la future école du feu de Jarnac », raconte l'intéressé.

L'occasion de faire un point sur ce métier. « Diriger la compagnie de Cognac, c'est d'abord gérer les hommes, formule Christophe Reiller. Nous comptons 50 professionnels et 200 volontaires. Il faut s'assurer que les formations sont efficaces, le matériel toujours maintenu opérationnel », détaille le capitaine.

250 hommes à gérer

La compagnie compte cinq centres de secours (Cognac, Jarnac, Segonzac, Châteauneuf et Rouillac), avec une majorité de sapeurs-pompiers volontaires. « On ne manque pas d'hommes mais on est toujours à la recherche de bonnes volontés », glisse le n° 1, qui met en avant l'aspect humain de ce travail si particulier. « On travaille avec des gars investis, qui ont la foi. Mais parfois, quand on est confronté à la mort, la tenue ou le grade ne protègent pas l'âme. »

« Quand on est confronté à la mort, la tenue ou le grade ne protègent pas l'âme »

Christophe Reiller fait référence à des interventions parfois dures. Et à un événement marquant : la mort de Mickaël Pagner. Le sergent-chef a perdu la vie le 6 mars 2015, alors qu'il se rendait à Cognac pour prendre sa garde au centre de secours où il était sapeur-pompier professionnel. « Ça a été un événement douloureux, compliqué à vivre, se souvient-il. Mais on continue à faire ce métier de service public, au service du public. »

Une véritable vocation pour cet homme de 48 ans, engagé chez les pompiers à 17 ans à Grenoble, passé ensuite par la Seine-et-Marne où il est devenu sous-officier puis officier. Désormais, le voilà chargé de mission pour l'école du feu de Jarnac.



Christophe Reiller passera officiellement la main à David Bardin le 4 mai prochain. PHOTO J.G.

« C'est un bel outil, totalement unique en Europe, alors c'est un beau challenge de défendre ce savoir-faire qui peut rayonner partout en Europe. Jusqu'à l'ouverture, prévue dans deux ans, je serai en contact avec tous les services en interne qui travaillent dessus, mais aussi des partenaires extérieurs, comme les maisons de cognac, Enedis ou l'université de Poitiers, etc. »

Un nouveau déjà connu

Et dès le 1^{er} mai, David Bardin le remplacera à Cognac. « Je connais bien la ville pour y avoir travaillé pendant neuf ans, déclare le capitaine de 44 ans. Je suis rentré dans l'ancienne caserne comme sergent et reparti comme major. C'étaient mes premières responsabilités et j'en garde de très bons souvenirs. » Parmi ses faits d'armes, le contrôle d'un incendie dû au gaz chez Carnaby, en centre-ville, en juin 2007. « On a pu éviter un feu de quartier », se souvient-il.

Auparavant, le capitaine a exercé comme chef de groupe et préventionniste à La Couronne et, depuis 2013, comme chef du service formation-sport (soit 1 000 pompiers volontaires et 300 professionnels en Charente). « Ces expériences m'ont fait grandir, assure le futur chef de la compagnie. Mais je reste quelqu'un de terrain. C'est d'ailleurs là tout l'intérêt d'alterner les postes : ça permet de rapprocher les services fonctionnels du terrain. » David Bardin se dit « attaché aux valeurs du service public » et compte bien y travailler après une première phase d'observation de la compagnie.

D'autres mutations

Au Sdis, c'est un peu le jeu des chaises musicales. Bastien Forsans, adjoint du capitaine Christophe Reiller, part lui aussi. Il gagne l'état-major, au groupement opérationnel. Il s'occupera du service fonctionnel d'alerte (axé sur les transmissions, la cartographie, les logiciels d'alerte et de suivi des interventions, etc.)

Autres changements : le commandant Laurent Vasseur, jusque-là en poste à Angoulême, rejoint l'état-major, au service hygiène et sécurité, avec la charge de nouveaux axes (prospective, suivi stratégique, retour d'expérience...). Le commandant Vasseur est remplacé par le capitaine Philippe Ferron, venu de La Couronne. Son poste est désormais occupé par le capitaine Bruno Pecqueur, auparavant engagé au groupement opérations à l'état-major.



Le capitaine Bastien Forsans était numéro 2 de la compagnie de Cognac. J.G.

Est passé devant une voiture qui arborait ce message. Le Bipède a aussitôt esquissé un large sourire. Il faut dire que la conduite de ces dames est souvent moquée, et un peu d'autodérision ne fait pas de mal. Toutefois, mettre cet autocollant sur le pare-brise avant plutôt qu'à l'arrière n'est-il pas source de danger en soi ?



PHOTO J.G.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Association Droujba. Présentation des activités de l'association, exposition de Didier Delannoy et vente de livres, de samovars de collection, d'objets et de nourriture russes aux Récollets, salle Manaud.

Cirque. Ce week-end à 16 h, le grand cirque Roger Lanzac présente 1h 45 de spectacle sans animaux sauvages ! L'incredible T-Rex robotisé sera en piste, à l'esplanade de la Croix-Montamette. Tarif à partir de 5 € enfant, gradin côté.

« De-ci ; de-là » Saison 2. De 13 h à 18 h, exposition de photographies inédites, à l'espace Découverte, place de la Salle verte. Gratuit. Tél. 05 45 36 03 65.

Terre des hommes. De 14 h 30 à 18 h, magasin de vêtements et brocante de deuxième main au 102, avenue Firino-Martell.

Exposition « La science se livre ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, « Jardiner naturellement » et « Jardins et espaces verts », à la bibliothèque. Entrée libre. Tél. 05 45 36 55 36.

« SUD OUEST »

Rédaction. 9, place François-1^{er} 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr.
Tél. 05 45 36 62 80.
Fax : 05 45 36 62 89.

Publicité. Tél. 05 45 36 62 85.
Fax. 05 45 36 62 89.

Service abonnements.
Tél. 05 57 29 09 33.
Courriel : service.client@sudouest.fr.
Facebook. Abonnez-vous gratuitement à notre fil d'actualité SudOuest.fr Charente
Twitter. L'actualité en temps réel sur le compte Twitter SQ_Charente

JUSQU'AU 28 AVRIL

DESTOCKAGE*

avant nouvelle collection

Literie - Salon - Salle à manger

Profitez des prix barrés

*sur produits signalés en magasin

Meubles VERT - COGNAC

www.meublesvert.fr

Luciole veut rayonner

SAINT-JACQUES L'établissement propose des animations pour élargir son audience. Il va défendre la culture du cocktail à base de cognac lors d'un événement à Londres

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Le bar à cocktails Luciole est né avec les beaux jours, le 21 juin 2017. Après un premier été de bon aloi, « les mois d'hiver ont été un peu longs. C'est plus saisonnier que ce que l'on pensait », constate le gérant, Guillaume Le Dorner. « Les beaux jours reviennent. On croule sous les demandes d'entreprises ou de maisons de négoce, pour animer des événements ou en accueillir chez nous », se rassure-t-il.

L'établissement a poussé dans un ancien garage de la place du Solençon, dans le quartier de Saint-Jacques. Pour y attirer le public, Guillaume Le Dorner mise sur des animations. Le premier jeudi du mois, à partir de 18 heures, la carte intègre une assiette pour tester l'association entre quatre cognacs XO et autant de chocolats. Idem le troisième jeudi du mois, avec quatre fromages, à raison de 25 euros le plateau. « Cela permet de découvrir des produits qu'on n'a pas l'habitude de goûter. »

Tom Carlton en concert ce soir
Un vendredi soir sur deux, un DJ, Martin Rivière, pose ses platines dans le cocon noir à l'ambiance



Le bar géré par Guillaume Le Dorner propose plus de 130 cognacs à découvrir. PHOTO PHLM.

club. Et chaque troisième samedi du mois, à partir de 22 heures, Luciole abrite un concert. Ce soir, c'est le guitariste Tom Carlton et son « blues ethnique » qui s'y collent. Ouvert aux propositions,

Guillaume Le Dorner recherche des ambiances plutôt feutrées. La rénovation des quais, juste en face, pourrait être un atout pour le quartier. « Cela fait une belle vue sur notre terrasse ». Luciole se prépare à

élargir ses horaires d'ouverture, actuellement de 18 heures à 1 heure du mardi au samedi. Le bar est en cours de recrutement pour tourner du mardi au vendredi de 16 heures à 1 heure, et le samedi de 14 heures à 1 heure.

Luciole a vu le jour en même temps que le bar Louise, place François-Ier. L'hôtel Chais Monnet intégrera son propre bar à cocktails. La concurrence n'inquiète pas Guillaume Le Dorner. Pour lui, chacun a son style, sa patte, et peut profiter de la bonne santé du cognac.

Ambassadeur du cocktail

Lui-même ira défendre les couleurs charentaises lors d'un nouvel événement. Les 27 et 28 avril, il participe à la première édition du Cognac Show organisé par Whisky Exchange, un acteur important des spiritueux. « Une trentaine de maisons seront représentées, ils attendent 200 personnes par jour. Nous ferons un bar éphémère Luciole, et je participe aussi à un séminaire sur le cocktail et le cognac. Celui-ci est peu utilisé dans la culture du cocktail, c'est l'occasion de le mettre en avant. » Et, pour lui, de se replonger dans des souvenirs, puisqu'il a travaillé pendant une dizaine d'années dans des bars de Londres.